

ORIENTATION DE GESTION

Objectif de gestion

L'objectif du FIA est d'obtenir à long terme une surperformance par rapport à l'Eurostoxx 50 grâce à l'utilisation de critères extra-financiers.

Indicateur de référence

L'indice Eurostoxx 50 est un indice représentatif de la performance des 50 plus grosses entreprises de la zone euro. Il est calculé dividendes réinvestis.

Stratégie de gestion

Le FIA MACIF CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE ES est essentiellement exposé aux valeurs de l'Union européenne et au minimum à 60 % de son actif sur un ou plusieurs marchés des actions émises dans un ou plusieurs pays de la zone euro.

A titre accessoire (dans la limite de 10%), et dans l'unique but de rémunérer les liquidités présentes dans le fonds, le fonds pourra être investi sur des supports monétaires, en titres vifs ou par l'intermédiaire d'OPCVM (OPCVM relevant de la classification «monétaire » conformes à la directive européenne ou droit français).

Le Fonds est un FIA solidaire. A ce titre l'actif du fonds est investi entre 5 et 10% en titre émis par des entreprises solidaires agréées en application de l'article L 3332-17-1 du code du travail ou en titre émis par des sociétés de capital-risque, ou en parts de FCPR sous réserve que leur actif soit composé d'au moins 40 de titres émis par des entreprises solidaires agréées en application de l'article L. 3332-17-1 du code du travail.

Les instruments pouvant être utilisés sont les suivants :

- les instruments financiers ci-après, qu'ils soient régis par le droit français ou un droit étranger :
 - les actions et autres titres donnant ou pouvant donner accès, directement ou indirectement, au capital ou aux droits de vote admis à la négociation sur un marché réglementé conformément à l'article 2 du décret n° 2005-107.
 - les titres de créances ;
 - les parts ou actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières ;
- les dépôts ;
- les interventions sur les marchés à terme, dans le cadre de la réglementation en vigueur;

La méthode retenue par la société de gestion pour le calcul du ratio du FIA sur les instruments financiers à terme est la méthode linéaire.

- les contrats d'échange autorisés par le décret n° 2005-107;
- les contrats de cession ou d'acquisition temporaires ;

La société de gestion peut, pour le compte du fonds, procéder à des cessions temporaires d'instruments financiers dans la limite de 100 % de l'actif du fonds.

La société de gestion peut, pour le compte du fonds, procéder à des acquisitions temporaires d'instruments financiers dans la limite de 100 % de l'actif du fonds.

La société de gestion peut, pour le compte du fonds, procéder à des emprunts en espèces dans la limite de 10 % de l'actif du fonds et dans le cadre exclusif de l'objet et de l'orientation de la gestion du fonds.

Il ne pourra être procédé au nantissement du portefeuille du fonds en garantie de cet emprunt.

Ces opérations ont pour objet la protection de la valeur de l'actif sous-jacent du fonds et/ou la réalisation de l'objectif de gestion conformément aux dispositions du décret n° 2005-107.

Le FIA pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille ou de l'exposer à des actions, titres et valeurs assimilées, indices, pour tirer parti des variations de marché ou poursuivre l'objectif de gestion.

Le fonds pourra notamment intervenir sur les contrats à terme et les options (vente, achat, dans, ou en dehors de la monnaie) portant sur l'indice Eurostoxx 50. Par ailleurs, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille contre un éventuel risque de change.

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'engagement maximum d'une fois l'actif de l'OPCVM.

L'utilisation de produits dérivés n'entraîne pas de risques spécifiques pour le FIA. En effet, le fonds n'intervient pas sur ces instruments à des fins de surexposition.

Profil des risques

Le fonds sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Au travers du FCPE, le porteur s'expose principalement aux risques suivants :

Risque de perte en capital

L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.

Risque actions et de marché :

Le fonds est exposé au minimum à 60% aux actions. Si les marchés baissent la valeur liquidative du fonds baissera.

Risque discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au fonds repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que le FIA ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. Le fonds peut en outre avoir une performance négative.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est lié à la nature des titres non cotés de structures solidaires. Ce risque de liquidité présent dans le FCPE existe essentiellement du fait de la difficulté à vendre les titres non cotés à l'actif du FCPE dans des conditions optimales, en raison de l'absence d'un marché actif et de la nature des émetteurs solidaires, qui n'ont pas vocation à racheter leurs titres avant l'échéance. La matérialisation de ce risque impactera négativement la valeur liquidative du FCPE. En raison de

l'investissement en titres solidaires, le risque de liquidité est important sur cette partie du portefeuille (entre 5% et 10% de l'actif net du FCPE).

De façon accessoire, l'investisseur peut également être exposé au risque suivant :

Risque de taux

Une partie du portefeuille peut être investie en taux d'intérêt. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits investis en taux fixe peut baisser et faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Durée de placement recommandée

La durée minimale de placement recommandée est supérieure à 5 ans du fait de l'objectif de performance à long terme du FIA. Nous attirons l'attention des porteurs sur la durée légale de blocage de leurs avoirs pendant 5 ans.

CHANGEMENT AU COURS DU SEMESTRE EN COURS

Néant.

CHANGEMENT AU COURS DU SEMESTRE PRECEDENT

Néant.

CHANGEMENT A VENIR

Néant.

État du patrimoine

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers	14 965 156,82
Avoirs bancaires	-
Autres actifs détenus par l'OPC	1 816 242,84
Total des actifs détenus par l'OPC	16 781 399,66
Comptes financiers	-115 214,03
Instruments financiers et Dettes	-181 423,54
Total des passifs	-296 637,57
Valeur nette d'inventaire	16 484 762,09

Evolution de l'actif net

	24/06/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	30/12/2011
ACTIF NET						
en EUR	16 484 762,09	16 402 946,66	13 353 213,50	12 236 601,92	9 242 363,74	7 740 321,51
Nombre de titres						
Parts	107 119,9927	89 986,5784	83 167,0193	76 688,5288	71 302,8177	69 791,2259
Valeur liquidative unitaire						
en EUR	153,89	182,28	160,55	159,56	129,62	110,90
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire						
en EUR	-	11,54	11,39	6,32 ⁽¹⁾	2,26	3,82

(1) La capitalisation unitaire à partir de 31/12/2013 est celle du résultat et des plus ou moins-values nettes.

Pour les exercices précédents, la capitalisation unitaire est uniquement celle du résultat.

Inventaire du portefeuille au 24 juin 2016

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Actions et valeurs assimilées			16 070 602,70	97,49
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			14 965 156,82	90,78
AKZO NOBEL NV-CVA	EUR	5 205,00	284 193,00	1,72
ALLIANZ SE-NOM	EUR	2 345,00	291 952,50	1,77
AMADEUS IT HOLDING	EUR	7 049,00	269 342,29	1,63
AMER SPORTS	EUR	8 434,00	216 922,48	1,32
ANHEUSER-BUSH INBEV	EUR	4 795,00	517 860,00	3,14
AXA	EUR	28 167,00	507 287,67	3,08
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	73 258,00	329 661,00	2,00
BANCO SANTANDER SA	EUR	44 178,00	140 044,26	0,85
BASF SE	EUR	7 670,00	492 030,50	2,98
BAYERISCHE MOTORENWERKE	EUR	3 429,00	226 314,00	1,37
BNP PARIBAS	EUR	3 000,00	115 500,00	0,70

Inventaire du portefeuille au 24 juin 2016 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
CAIXABANK	EUR	18 646,00	35 240,94	0,21
CAP GEMINI SA	EUR	5 984,00	452 749,44	2,75
CHRISTIAN DIOR SE	EUR	931,00	129 595,20	0,79
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	5 413,00	190 483,47	1,16
DAIMLER	EUR	2 839,00	149 217,84	0,91
DANONE	EUR	3 954,00	233 483,70	1,42
ENEL SPA	EUR	15 650,00	58 875,30	0,36
ENGIE SA	EUR	7 501,00	94 362,58	0,57
ESSILOR INTERNATIONAL	EUR	5 889,00	641 901,00	3,89
FRAPORT	EUR	4 055,00	187 827,60	1,14
GALP ENERGIA SGPS SA-B	EUR	35 254,00	396 607,50	2,41
GERRESHEIMER AG	EUR	3 274,00	212 810,00	1,29
HEINEKEN NV	EUR	4 679,00	362 107,81	2,20
HENKEL KGAA VZ PFD	EUR	822,00	79 577,82	0,48
IBERDROLA SA	EUR	77 460,00	372 427,68	2,26
INDITEX	EUR	14 337,00	395 486,15	2,40
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	EUR	13 975,00	169 237,25	1,03
ING GROEP NV-CVA	EUR	41 950,00	352 380,00	2,14
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	250 060,00	430 603,32	2,61
KBC GROUPE	EUR	7 389,00	330 288,30	2,00
KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	EUR	6 486,00	141 913,68	0,86
L'OREAL	EUR	2 015,00	317 463,25	1,93
LINDE AG	EUR	3 525,00	427 582,50	2,59
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	1 030,00	137 350,50	0,83
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	2 181,00	325 950,45	1,98
NATIXIS	EUR	27 467,00	96 134,50	0,58
NOKIA OYJ	EUR	7 780,00	39 172,30	0,24
ORANGE	EUR	33 044,00	432 876,40	2,63
PEUGEOT SA	EUR	14 773,00	152 900,55	0,93
PROSIEBENSAT1 MEDIA SE	EUR	2 219,00	84 898,94	0,52
PUBLICIS GROUPE	EUR	1 549,00	91 391,00	0,55
RENAULT SA	EUR	1 812,00	122 273,76	0,74
REPSOL	EUR	29 007,00	278 467,20	1,69
REPSOL SA RIGHT 01/07/16	EUR	29 007,00	5 598,35	0,03
REXEL	EUR	10 076,00	94 714,40	0,57
SANOFI	EUR	3 261,00	211 312,80	1,28
SAP SE	EUR	6 774,00	440 377,74	2,67
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	5 951,00	300 585,01	1,82
SCOR SE ACT PROV	EUR	4 467,00	112 568,40	0,68
SIEMENS AG-NOM	EUR	1 551,00	139 590,00	0,85
SMURFIT KAPPA	EUR	5 529,00	116 109,00	0,70
SOCIETE GENERALE A	EUR	4 505,00	123 887,50	0,75
SODEXO	EUR	1 776,00	161 172,00	0,98
SUEZ SA ACT	EUR	15 348,00	204 665,58	1,24

Inventaire du portefeuille au 24 juin 2016 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TECHNIP SA	EUR	5 052,00	231 381,60	1,40
TELEFONICA DEUTSCHLAND HOLDING AG	EUR	51 361,00	183 718,30	1,11
TELEFONICA SA	EUR	14 709,00	109 773,27	0,67
TELEPERFORMANCE SE	EUR	3 811,00	266 770,00	1,62
TOTAL	EUR	3 276,00	128 926,98	0,78
UNIBAIL RODAMCO	EUR	1 259,00	279 498,00	1,70
UNICREDIT SPA REGR	EUR	44 971,00	94 618,98	0,57
UNILEVER CVA	EUR	6 546,00	248 977,11	1,51
VINCI SA	EUR	3 209,00	196 166,17	1,19
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 105 445,88	6,71
SIFA	EUR	10 692,00	1 105 445,88	6,71
Obligations et valeurs assimilées			-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			561 677,27	3,41
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			561 677,27	3,41
OFI TRESOR ISR	EUR	128,0074	561 677,27	3,41
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			-163 500,00	-0,99
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-163 500,00	-0,99
Appel marge EUR	EUR	-103 500,00	-103 500,00	-0,63
EURO STOXX 0916	EUR	50,00	-60 000,00	-0,36
Autres opérations			-	-

Inventaire du portefeuille au 24 juin 2016 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Autres instruments financiers			-	-
Créances			149 119,69	0,90
Dettes			-17 923,54	-0,11
Comptes financiers			-115 214,03	-0,70
ACTIF NET			16 484 762,09	100,00

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Éléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-
Actions	3 833 846,71	743 014,45
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
OPC à capital variable	1 447 515,83	1 240 491,13

Société de Gestion : OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris
Dépositaire et Conservateur : SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris
Teneur de Comptes Conservateur de Parts : NATIXIS INTEREPARGNE - 30, avenue Pierre Mendès - 75013 PARIS
 CREELIA - 10/14 chemin du Thon - 26956 VALENCE
Gestion comptable : SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES NET ASSET VALUE
 10 passage de l'Arche - 92081 Paris La Défense